



Bloc-Notes

MAIRIE

☎ 04 76 52 24 29

385 chemin du Village

38330 Saint-Nazaire-les-Eymes

🌐 www.saint-nazaire-les-eymes.fr

✉ secretariat@mairie-sne.fr

Horaires d'ouverture au public

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h-17h

Accueil physique :

Lundi : 13h-19h / Mardi, jeudi, vendredi : 13h-17h

Mercredi : 8h-17h

Vacances scolaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi 13h-17h, mercredi 8h-12h

Permanence du service urbanisme

Sur rendez-vous : lundi de 17h à 18h30

Accueil téléphonique : lundi de 15h à 17h, mercredi, jeudi et vendredi de 13h à 17h

CCAS ☎ 04 76 52 24 29

Services techniques

☎ 04 76 52 91 21 - Fax : 04 76 52 20 87

Police municipale ☎ 04 76 52 99 46

Bibliothèque municipale L'Oiseau Lyre

☎ 04 76 77 95 04 ✉ bibliotheque@mairie-sne.fr

Ouverture au public : Mardi : 16h - 18h

Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h

Vendredi : 16h - 18h / Samedi : 10h30 - 12h

Pendant les vacances scolaires :

uniquement les mercredis de 16h à 19h.

Service Enfance Jeunesse ☎ 04 76 52 43 55

✉ responsable-enfancejeunesse@mairie-sne.fr

Ecole primaire du Manival :

✉ ce.0382161t@ac-grenoble.fr

maternelle ☎ 04 76 52 17 26

élémentaire ☎ 04 76 52 31 50

Structure multi-accueil intercommunale

« Les Coccinelles » ☎ 04 76 52 34 80

✉ multiaccueil.stnazaireleseymes@le-gresivaudan.fr

Relais Petite Enfance « Les Grési'mômes »

☎ 06 02 52 65 73

✉ rpe.lesgresimomes@le-gresivaudan.fr

Pour plus d'informations

🌐 www.le-gresivaudan.fr/119-rpe-les-gresimomes.html

Agenda de novembre

Ces dates sont annoncées sous réserve de modifications.

- **Samedi 1^{er} novembre** : défilé et soirée Halloween avec SNEvents Family -> page 5
- **Vendredi 7 novembre** : permanence de l'avocate en mairie de 14h à 16h sur RDV
- **Samedi 8 novembre à 20h30, dimanche 9 novembre à 17h** : comédie musicale proposée par l'association Music@Scene en salle CARTIER-MILLON -> page 5
- **Mardi 11 novembre** : commémoration du 11 novembre
- **Vendredi 14 novembre** : permanence du CCAS de 10h à 12h en mairie sur RDV
- **Vendredi 14 novembre** : soirée tibétaine proposée par l'association Alpes Himalaya à partir de 18h en salle CARTIER-MILLON -> page 6
- **Dimanche 16 novembre** : 3^{ème} édition de la course intercommunale des enfants -> page 3
- **Dimanche 16 novembre** : artisanat de la Rose proposé par l'association La Rose des Temps -> page 6
- **Mercredi 19 novembre** : assemblée générale de l'association Sport&Culture à 20h30 salle de la Caserne -> page 6
- **Jeudi 20 novembre** : permanence France Services de 13h30 à 16h30 devant la mairie
- **Vendredi 21 novembre** : concert au profit d'Amnesty International et ADA à 20h en salle CARTIER-MILLON -> page 7
- **Mardi 25 novembre** : séance publique du Conseil municipal à 20h30 en mairie
- **Samedi 22 novembre** : réunion du groupe de lecteurs de la bibliothèque, à 9h30 en salle des 2 colonnes -> page 7
- **Vendredi 28 novembre** : permanence du CCAS de 10h à 12h en mairie sur RDV
- **Samedi 29 novembre** : spectacle pour les enfants proposé par la bibliothèque municipale à 11h en salle des 2 colonnes -> page 8
- **Samedi 29 novembre** : repas dansant organisé par le CCAS pour les seniors -> page 2
- **Jusqu'au lundi 8 décembre** : exposition « Fables de la Fontaine » à la bibliothèque

Notez-le

■ Fonds Air Véhicules pour les professionnels

Verdir sa flotte automobile, cela a un coût.

C'est pourquoi Le Grésivaudan propose aux professionnels du territoire le fonds Air Véhicules pour les aider à franchir le pas.

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial, Le Grésivaudan accompagne les professionnels afin qu'ils puissent adapter leur flotte de véhicules et ainsi, participer à l'amélioration de la qualité de l'air et à la transition énergétique.

Le montant maximal de l'aide est fixé à 40 % du coût HT du véhicule neuf ou d'occasion, en cas d'acquisition, de location longue durée ou de location avec option d'achat.



Pour être éligibles, le siège social de l'entreprise doit être basé sur l'une des 43 communes du Grésivaudan.

+ d'infos sur :

🌐 www.le-gresivaudan.fr/favpro

Prochaine publication : Essentiel de décembre

Parution : fin novembre

Articles à soumettre avant dimanche 2 novembre

à ✉ michele.flamand@wanadoo.fr

ou à déposer en mairie.

■ Vous voyagez à l'étranger ?

Ayez les bons réflexes sur  diplomatie.gouv.fr

Le CDCS (Centre De Crise et de Soutien) du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) a pour mission d'assurer la protection des ressortissants français résidant ou voyageant à l'étranger. Pour ce faire il élabore et actualise en permanence des recommandations de sécurité qu'il diffuse principalement au moyen de deux outils : les Conseils aux voyageurs et le Fil d'Ariane.

Conseils aux voyageurs

Risques liés à la sécurité (catastrophes naturelles, troubles politiques, etc), formalités de séjour, conseils sanitaires mais également lois et coutumes locales : les Conseils aux voyageurs facilitent la préparation de votre voyage touristique ou professionnel. Vous pouvez consulter gratuitement les fiches par pays ou destination sur  diplomatie.gouv.fr

Fil d'Ariane

Il vous permet de recevoir des alertes et des consignes de sécurité par e-mail ou SMS. Après quelques clics votre compte est créé sur diplomatie.gouv.fr

Avant chaque voyage à l'étranger ou même pendant votre séjour, il ne vous reste plus qu'à renseigner votre destination et les détails associés. Ce service est accessible pour les voyages touristiques ou professionnels de moins de 6 mois.

Fil d'Ariane n'est pas une assurance voyage ni un service de géolocalisation. Avant de partir pensez à vérifier que vous êtes bien couvert à l'étranger par votre assurance.



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

■ Portrait d'agent

Nous continuons notre présentation du personnel communal. Vous avez fait connaissance de plusieurs agents communaux, dans l'ordre de passage : au service Enfance Jeunesse Marine notre cheffe de cuisine et animatrice, Pauline animatrice et Laura ATSEM mais également Thomas, agent des services techniques, Eric, agent de police municipale, Alexandra agent d'accueil et d'état civil et Sylvie aux affaires générales. Voici maintenant Cheyenne, assistante administrative à la comptabilité et aux ressources humaines.

Je m'appelle Cheyenne GIL, j'ai 29 ans, et j'ai intégré l'effectif de la commune en 2022.

Assistante administrative, je suis partagée entre deux services : la comptabilité et les ressources humaines.

Sagissant de la comptabilité, mon rôle est de contrôler que les factures que nous recevons soient exigibles, et que toutes les pièces justificatives nécessaires au paiement du fournisseur par le comptable public soient présentes, étant précisé que ce dernier est très rigoureux (ce qui est rassurant pour la bonne gestion de l'agent public).

Côté RH, je m'occupe du suivi de la carrière de nos agents : avancement, maladie, départ en retraite, également de la gestion des remplacements et renforts au service Enfance Jeunesse, et enfin je prends part à l'élaboration de la paie.

Je coordonne également l'organisation logistique des différentes cérémonies communales (commémorations, vœux du Maire). Il faut aimer la polyvalence en petite commune !

J'ai un fort attachement à cette commune, y ayant vécu pendant 6 ans, c'est un cadre de travail très agréable.



■ Noël pour les seniors de la commune, n'oubliez pas de rapporter le coupon réponse

Si vous habitez la commune et êtes âgé(e) de 70 ans ou plus dans l'année 2025 (nés avant le 31 décembre 1955), n'oubliez pas de rapporter en **maines propres** en mairie **avant le 31 octobre** le coupon que vous avez reçu nominativement dans votre boîte aux lettres vous permettant de choisir entre le repas de Noël et le colis offerts par le CCAS de la commune.

Le repas dansant aura lieu **samedi 29 novembre à 12h30 en salle CARTIER-MILLON**.

Le traiteur **Yvan SIAUX** du Cheylas sera aux fourneaux, l'orchestre **Alain ROBERT** de Crolles animera la piste de danse... Et la **borne à selfies** vous permettra de garder autant de souvenirs que vous le souhaitez en vous photographiant gratuitement avec vos ami(e)s.

Si vous souhaitez inviter conjoint et/ou amis, il ne faudra plus joindre le chèque de participation au coupon-réponse. Un titre de recette sera envoyé directement par la Trésorerie du Touvet après le repas à la personne qui paiera la participation.

Cette explication est indiquée dans le courrier. Si vous avez des questions n'hésitez pas à contacter la mairie:

☎ 04 76 52 24 29 ou

✉ etatscivil-associations@mairie-sne.fr

Si vous avez choisi un colis, il vous sera remis en décembre.

Rappel : obligation légale de débroussaillage

La commune de Saint-Nazaire-les-Eymes fait partie des communes concernées par l'Obligation Légale de Débroussaillage (OLD), destinée à mieux lutter contre les incendies.

Attention cependant, toutes les habitations ne sont pas concernées : pour savoir si vous êtes soumis à l'OLD, rendez-vous sur le site :

www.geoportail.gouv.fr/donnees/debroussaillage

La période idéale pour entreprendre les travaux de débroussaillage se situe entre octobre et février, pour éviter de déranger la nidification des oiseaux.

Si vous n'êtes pas équipés pour de tels travaux, faites appel à des entreprises spécialisées dans l'entretien des espaces verts et demandez une facture pour

faire valoir auprès de votre compagnie d'assurance votre respect de l'obligation légale de débroussaillage.

Une fois ces travaux réalisés, l'entretien est annuel car certaines essences vigoureuses comme le robinier et le frêne peuvent repousser par rejets de 2 à 2,50m de haut dès la première année.

Pensez-y : l'organisation de la réalisation des travaux sur plusieurs propriétés voisines par un opérateur unique peut permettre de baisser le coût global des travaux. N'hésitez pas à en parler avec vos voisins.



Ensuite, de mars à avril : enlèvement des rémanents, broyage, paillage...

Puis de mai à septembre : entretien régulier à la débroussailleuse ou tondeuse.

10 parcelles sont contrôlées par l'ONF en novembre.

3^{ème} édition de la course intercommunale des enfants du CP au CM2

En collaboration avec l'ASPTT Grenoble Grésivaudan, les 5 communes de Bernin, Biviers, Montbonnot-Saint-Martin, Saint-Ismier et Saint-Nazaire les Eymes ont décidé de mettre en place une animation sportive sur le site sportif de l'ASPTT à Montbonnot-Saint-Martin.

- **Date :** dimanche 16 novembre de 10h à 12h30
- **Lieu :**
Stade ASPTT Grenoble – Grésivaudan
787 Chemin de la Croix Verte à Montbonnot-Saint-Martin
- **Programme :**
 - 9h30 : accueil des participants
 - 9h50 : mot d'accueil des élus
 - 10h : course de 1 100 m pour les CP
 - 10h15 : course de 1 350 m pour les CE1-CE2
 - 10h15 : course de 2 000 m pour les CM1-CM2
- **Les courses sont ouvertes exclusivement aux enfants des écoles des 5 communes.**
- **L'inscription est obligatoire**
 - en scannant le QR code ci-contre
 - ou via le lien <https://framaforms.org/course-intecommunale-des-enfants-du-cp-a-cm2-1756196698>



Des animations sont également proposées : sarbacane, escalade à l'aveugle, initiation au saut à la perche, sprint avec cellules, etc...

L'évènement se déroule au profit de l'association *The Rolling Adventurers* qui œuvre pour l'inclusion des personnes handicapées dans le sport.

Mini compte-rendu du 16 septembre 2025

1. **Approbation du transfert du funiculaire de Saint-Hilaire-du-Touvet à la CCLG**
2. **Approbation du transfert de l'espace nordique du Barioz à la CCLG**
3. **Adhésion au Service Batiwatt Initial de TE38**
Le coût annuel d'adhésion à ce service aidant la commune à maîtriser sa consommation d'énergie est de 5425 €, contre 3379 € pour l'accompagnement précédent. Adhésion pour une durée de 3 ans.
4. **Adhésion à la convention de médecine professionnelle et préventive du CDG 38, à compter du 01/10/2025**
5. **Renouvellement de la convention de médecine professionnelle et préventive avec le docteur BOGETTO pour deux mois**
6. **Service Enfance-Jeunesse – Accueil périscolaire du mercredi** – Suppression de 3 emplois permanents d'adjoints territoriaux d'animation à temps non complet et Création de 5 emplois permanents d'adjoints territoriaux d'animation à temps non complet à compter du 01/09/2025
7. **Service Enfance-Jeunesse – Accueil périscolaire du soir** – Suppression de 7 emplois permanents d'adjoints territoriaux d'animation à temps non complet et Création de 8 emplois permanents d'adjoints territoriaux d'animation à temps non complet à compter du 01/09/2025

Le Conseil municipal de novembre se tiendra en Mairie.

■ Interdiction des vieux poêles et inserts antérieurs à 2022



Afin de préserver la santé des habitants, la réglementation concernant l'utilisation des chauffages au bois est renforcée le 1^{er} janvier 2026 sur les communes de Grenoble Alpes Métropole, Le Pays Voironnais et Le Grésivaudan pour interdire les chauffages au bois à foyers fermés antérieurs à 2002.

L'arrêté préfectoral du 21 juillet 2023 a instauré des restrictions sur les appareils de chauffage au bois non performants dans 297 communes où la qualité de l'air est une préoccupation majeure. Ainsi, depuis le 1^{er} octobre 2024, les foyers ouverts sont déjà interdits sur les 123 communes de Grenoble Alpes Métropole, du Grésivaudan et du Pays Voironnais.

Au 1^{er} janvier 2026, cette interdiction sera étendue aux vieux poêles et inserts antérieurs à 2002, marquant une étape importante pour réduire les risques sanitaires liés à la pollution de l'air.

Pour aider les ménages qui souhaitent continuer à se chauffer au bois, les collectivités concernées par l'interdiction proposent depuis près de 10 ans à leurs habitants une Prime Air Bois cofinancée par l'ADEME, adaptée au type de chauffage et au revenu des ménages.

Pour les habitants du Grésivaudan, toutes les informations sont à retrouver sur :

<https://www.le-gresivaudan.fr/184-prime-air-bois.htm>

■ Copropriétés, profitez d'aides à la rénovation



Le Grésivaudan a missionné l'Ageden et Urbanis, deux structures spécialisées et complémentaires à chaque étape du projet, pour vous conseiller dès la réflexion et jusqu'à la réalisation des travaux de rénovation et de mise en accessibilité.

Qui peut en bénéficier ?

- La copropriété doit avoir plus de 15 ans,
- être immatriculée au registre des copropriétés,
- ne pas être une copropriété touristique.

Règlement des aides à consulter sur :

www.le-gresivaudan.fr/copro

Attention : pour bénéficier des aides, ne démarrez pas les travaux avant l'accord du Grésivaudan

Plus d'infos :

☎ 0 801 902 138 (appel gratuit)

✉ renovation@le-gresivaudan.fr

■ Propriétaires, profitez aussi d'aides

Besoin d'améliorer votre logement pour en faire un hébergement confortable, valorisé, moins coûteux en énergie et plus respectueux de l'environnement ? Aides financières, conseils, vous pouvez compter sur Le Grésivaudan pour vous accompagner, que vous n'en soyez qu'à l'état de réflexion ou alors fermement décidé à sauter le pas.

☎ 0801 902 138. Ce numéro vert est la porte d'entrée pour les propriétaires qui veulent bénéficier d'un dispositif d'accompagnement.

Vous bénéficierez des conseils neutres d'un conseiller de l'AGEDEN (Association pour une GEstion Durable de l'Energie), spécialisé sur les aspects énergétiques de votre rénovation : isolation, chauffage, énergies renouvelables, etc.

Un projet ? N'hésitez pas à pousser la porte de l'une de nos permanences

Propriétaires aux revenus modestes, très modestes ou propriétaires bailleurs, venez rencontrer un conseiller lors des permanences qui se tiennent sur le territoire (avec ou sans rendez-vous)



- Le lundi en mairie d'Allevard de 10h à 12h
- Le lundi à l'Espace France Services à Pontcharra de 14h à 16h
- Le vendredi en mairie de Villard-Bonnot de 10h à 12h
- Le vendredi à la Passerelle à Crolles de 14h à 18h

Toutes les infos sur :

www.le-gresivaudan.fr/renover

■ Déchets - Rappels

La rentrée est souvent synonyme de bonnes résolutions... et si nous en profitons pour adopter les bons réflexes de tri au quotidien ?

Quelques rappels :

- Pas de sacs fermés dans le tri : les emballages et les papiers se jettent en vrac.
- Ne pas imbriquer ni compacter les emballages.
- La vaisselle en verre ne va pas dans la colonne verte mais en déchetterie.
- Pour les déchets alimentaires pensez au compostage. Le Grésivaudan offre des composteurs lors de permanences.

Prochaines permanences :

Vendredis 14 novembre et 28 novembre sur le parking de la Direction des Déchets. Le composteur vous sera remis après inscription préalable et avec votre carte de déchetterie. Renseignements ☎ 04 76 08 03 03

Une question, un doute ?

Consultez :

www.le-gresivaudan.fr > Déchets > Je tri > Consignes de tri et collecte > Saint-Nazaire les Eymes



Informations intercommunales

Règlement de collecte des déchets

La Communauté de Communes Le Grésivaudan (CCLG) exerce de plein droit, en lieu et place des communes de son territoire, la gestion des déchets ménagers et assimilés et assure, à ce titre, la collecte, le traitement, l'élimination et la valorisation de ces déchets.

Elle est décisionnaire des modalités du service rendu aux usagers, de son organisation et de son optimisation globale afin de maîtriser les coûts ainsi que du financement de ce service public.

Elle a élaboré un Règlement de collecte qui définit les conditions et modalités d'organisation de la collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la CCLG géré en direct.

Il est téléchargeable depuis www.le-gresivaudan.fr > Déchets



Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) a lieu du 22 au 30 novembre 2025

www.serd.ademe.fr

Dans ce cadre, les bénévoles du Repair café de Montbonnot-Saint-Martin vous proposent de vous aider à réparer vos objets.



- Date : mardi 25 novembre de 14h à 18h30
- Lieu : salle CARTIER-MILLON

Faire durer, entretenir et réparer

Une TV qui ne s'allume plus ? Un four qui ne chauffe plus ? Une machine à café capricieuse ? Un parapluie cassé ? Le réflexe est souvent de vite les remplacer... Et pourtant, la réparation peut dans de nombreux cas leur redonner vie pour de longues années.

Venez nombreux avec vos appareils ménagers à réparer !

Les bénévoles expérimentés du

Repair café de Montbonnot-Saint-Martin seront là pour vous aider à remettre en état ce que vous étiez prêt à jeter.

C'est gratuit et sans RDV.

En cas de réussite, et si vous le souhaitez, vous pourrez faire un don à l'association.

Renseignements :

✉ contact@reparerensemble.fr

🌐 www.repaircafemontbonnot.fr



La vie des associations

Fête d'Halloween 2025 avec l'association SNEvents Family



- Date : samedi 1^{er} novembre à partir de 16h
- Lieu : RDV sur le parking de l'école, puis dans les rues du village & salle CARTIER-MILLON

Préparez vos costumes... La magie d'Halloween revient dans notre village avec SNEvents Family ! Une journée pleine de frissons et de rires pour petits et grands.

Programme complet sur :

🌐 www.saint-nazaire-les-eymes.com > Agendas ou sur HelloAsso (SNEvents Family)

MUSIC@SCENE : une nouvelle comédie musicale à ne pas manquer



- Date : samedi 8 novembre à 20h30 et dimanche 9 novembre à 17h
- Lieu : salle CARTIER-MILLON

«Quand la croisière s'amuse...» est la nouvelle comédie musicale de la troupe Music@Scene.

Imaginée par notre violoncelliste, pimentée par le reste de la troupe, c'est l'histoire de 4 amies parties se détendre loin de leur quotidien, sans s'imaginer quelles rencontres inattendues, voire étranges, elles pourront y faire.

Pensée comme un spectacle tout public où chacun trouvera son bonheur, cette histoire originale est rythmée par près d'une vingtaine de chansons du répertoire pop/rock/disco des 50 dernières années, interprétées en direct par 20 comédiens/chanteurs/musiciens.

Les connaissez-vous toutes ? Nous parions que oui.

Entrées :

- 12 € en prévente,
- 14 € sur place,
- 6 € enfants (5-12 ans)

Réservations :

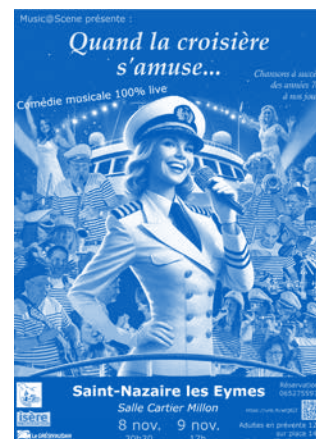
🌐 <https://urls.fr/atQ6jZ>

Contact :

Cécile LETHY ☎ 06 52 75 59 73

✉ MusicAtScene@free.fr

🌐 <http://music.scene.free.fr>



La vie des associations

Festival des Solidarités - Soirée tibétaine



- Date : vendredi 14 novembre à partir de 18h
- Lieu : salle CARTIER-MILLON

Dans le cadre du Festival des Solidarités, l'association Alpes Himalaya organise une soirée tibétaine traditionnelle vendredi 14 novembre à partir de 18h en salle CARTIER-MILLON.

Au programme :

- 18h : accueil, dégustation de khura et chaé
- 19h : documentaire Grain d'orge - Françoise GIROUD
- 19h30 : Retour de mission 2025 - Anne RAULT
- 20h : dégustation de soupe tibétaine
- 21h : film « Dakinis, le féminin de la sagesse », écrit et réalisé par Véronique JANNOT

Et pendant toute la soirée :

- stand de l'association Alpes Himalaya, rencontre avec les membres de l'association
- exposition « Les 25 ans de l'association Alpes Himalaya »

Desserts et boissons apportés par tous. Entrée est libre et gratuite, participation au chapeau en fin de soirée.

Réservations

- Catherine HAMBURGER ☎ 06 77 85 09 35
✉ catherine@hamburger.fr
- Françoise ☎ 06 89 31 59 12

ARTISANAT de la ROSE – La Rose des Temps



- Date : vendredi 16 novembre de 9h à 19h sans interruption
- Lieu : salle CARTIER-MILLON

L'Association la Rose des Temps organise chaque année son « artisanat de la Rose ».

Cette manifestation rassemble des artisans et artistes créateurs d'objets de décoration et d'agrément.

Vous trouverez un choix d'objets pour les cadeaux des fêtes de fin d'année : travaux réalisés par notre atelier « couture et dentelles aux fuseaux », décorations de Noël, bougies et décorations d'intérieur, albums du patrimoine de Saint-Nazaire-les Eymes, dégustation et vente de miel d'un apiculteur du Grésivaudan mais aussi brocante, panier garni et tombola.

Nous vous proposons à emporter ou à consommer sur place, gâteaux et pâtisseries maison avec des boissons au choix.



L'association Sport & Culture a besoin de bénévoles



- Date : samedi 19 novembre à partir de 20h30
- Lieu : Caserne



Les activités de l'association ont connu un fort succès lors du dernier Forum des associations. Comme beaucoup de Saint-Nazairois, vous vous êtes inscrit à une activité : cours de Gym, Yoga, Qi-Gong, Pilates,... ou Chorale, Poterie... ou vous avez inscrit votre enfant à la Danse, l'éveil musical, la Poterie, ou la Barbouille...

Toutes ces sections font partie de l'association SPORT & CULTURE, qui est gérée par un Conseil d'Administration totalement bénévole (un Bureau, plus un.e ou deux responsables par section).

L'association tient son Assemblée Générale mercredi 19 novembre à 20h30 salle de la caserne.

La présidente (Olga KOZLOVA), le Trésorier (Marc PERROUD) sont démissionnaires.

Pour pérenniser notre association, nous avons besoin de bénévoles pour leur succéder.

Sans Association, pas d'activités !

SPORT & CULTURE existe depuis 51 ans grâce à tous les bénévoles qui se sont succédés. Elle apporte lien social et convivialité dans notre village de Saint-Nazaire-Les-Eymes.

Elle compte aujourd'hui 450 adhérents.

Alors si c'était vous ? Vous avez un peu de temps ?

Envie d'agir ? Rejoignez le bureau de notre association !

Engagez-vous !

Si cela vous intéresse, contactez-nous dès à présent !

Car la décision de la survie de l'association sera prise lors de l'Assemblée Générale

Mercredi 19 novembre à 20h30 salle de la Caserne

Contact : ✉ sportetculturesne@gmail.com

Ou via le site internet 🌐 www.sportetculturesne.fr



La vie des associations

■ Concert au profit d'Amnesty International ou ADA



- Date : vendredi 21 novembre - accueil à partir de 19h – concert à 20h
- Lieu : salle CARTIER-MILLON

Le groupe d'Amnesty International du Grésivaudan et l'association ADA⁽¹⁾ - Accueil Demandeurs d'Asile - vous invitent à un concert du groupe Bajhanel

Vendredi 21 novembre 2025, salle Cartier-Millon 180 chemin de la Mairie.
Suivi d'un moment convivial autour d'un pot de l'amitié.

Avec le groupe Bajhanel, partons à la découverte des musiques du monde : ces six musiciennes et musiciens - violon, clarinette, accordéon, piano, basse et percussions - nous feront parcourir le monde à travers des musiques traditionnelles.

Nous voyagerons des pays de l'Est à l'Amérique du Sud en passant par l'Arménie, l'Italie, la Grèce, l'Arménie, l'Irlande...

Conditions pratiques :

Accueil à partir de 19h et début du concert à 20h précises

Tarif : 20€ **Tarif de soutien :** 30€

Réservation conseillée :

- ✉ henriette.acosta@gmail.com ☎ 06 84 52 97 35
- ✉ pascale.bayle@orange.fr ☎ 06 80 04 07 91
- ✉ mclaire.pilon@orange.fr ☎ 06 87 70 27 31

Paiement à l'ordre de Amnesty International ou ADA

- A envoyer à l'adresse de :
Pascale BAYLE 153 rue du Monde Vieux
38660 Saint VINCENT DE MERCUZE
- Possibilité de payer à l'entrée du spectacle

⁽¹⁾ ADA – Accueil Demandeurs d'Asile - est une association grenobloise créée en 1986 avec le partenariat des groupes locaux d'Amnesty International, pour défendre le droit d'asile et accompagner les demandeurs d'asile dans leurs démarches administratives et sociales.

✉ accueil@ada-grenoble.org

AMNESTY
INTERNATIONAL



Accueil
Demandeurs
d'Asile



■ Club Lecture de la bibliothèque



- Date : samedi 22 novembre à 9h30
- Lieu : salle des deux colonnes (à côté de la bibliothèque)

Vous souhaitez faire partager l'un de vos coups de cœur, découvrir de nouveaux auteurs, de nouveaux univers et repartir avec de nouvelles envies de lectures... venez au « club lecture » pour adultes animé par les bénévoles de la bibliothèque.
Plus d'informations à la bibliothèque.



■ L'association de Parents d'Élèves (APE) a besoin d'aide pour le marché de Noël

Fidèle à la tradition, l'APE organise le marché de Noël.

Il aura lieu le **dimanche 7 décembre** sur le plateau sportif.

Vous retrouverez différents exposants, snack sucré, boissons, jeux pour enfants, restauration, et, nous l'espérons, le Père Noël en personne.

Tous les profits réalisés seront reversés aux écoles pour le financement de projets pédagogiques.

Parents, grands-parents, nous faisons appel à vous.

Nous avons besoin d'aide pour préparer les lieux, s'occuper d'un stand une heure ou deux, ou encore pour tout remettre en place après l'événement.

Contactez-nous :

- par email ✉ ape38330@gmail.com
- par téléphone : Floriane LATRAYE, présidente ☎ 06 58 51 40 38

La vie des associations

■ « Peureuse Heureuse », spectacle pour les enfants



- Date : samedi 29 novembre à 11h
- Lieu : salle des deux colonnes (à côté de la bibliothèque)

La bibliothèque organise un spectacle pour les enfants à partir de 4 ans en partenariat avec la Compagnie La Graine Ailée, mêlant marionnettes, carton manipulé et théâtre, samedi 29 novembre à 11h dans la salle des 2 colonnes, à côté de la bibliothèque.

Sur inscription auprès de la bibliothèque, par téléphone ☎ 04 76 77 95 04 ou par mail ✉ bibliotheque@mairie-sne.fr

Synopsis :

C'est l'histoire d'une petite fille qui a des peurs, petites et grandes. Parfois, ça l'empêche d'avancer. Un jour, elle décide d'attraper son courage à deux mains pour aller voir ce qui se passe sous son lit. Petites et grandes peurs, tu me tiens par le bout du nez ! Petites et grandes peurs, un jour je saurai te dompter !

Plus d'informations à la bibliothèque.

Brefs retours sur la vie dans la commune

■ Un Food truck glacé pour un moment plein de douceur !



Ce lundi 14 octobre, la pause déjeuner avait un parfum de fête à Saint-Nazaire-les-Eymes !

Dans le cadre du menu « Plaisir », les enfants ont eu la surprise d'accueillir le Food truck glacé de Guillaud Traiteur directement devant le pôle enfance.

Au programme : rires, bonne humeur, musique... et surtout, de délicieuses glaces artisanales faites maison qui ont ravi aussi bien les petits que les grands !

Une belle parenthèse gourmande et conviviale, partagée avec enthousiasme par les enfants et les équipes, qui restera sans aucun doute un souvenir sucré de cette rentrée.

■ Rappel des règles d'utilisation pour les trottinettes électriques

Les trottinettes électriques, comme les monoroues, gyropodes et hoverboards, appartiennent à la nouvelle catégorie de véhicules nommés Engins de Déplacement Personnels Motorisés (EDPM).

Au vu du développement de ce mode de transport un peu partout... et aussi à Saint-Nazaire les Eymes il convient de rappeler les règles à respecter.

Pour conduire un EDPM, vous devez :

- être âgé de plus de 14 ans,
- ne pas transporter de passager,
- ne pas circuler sur le trottoir sauf dans le cas d'une trottinette tenue à la main, moteur coupé,
- ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 25 km/h (engin bridé à 25 km/h),
- vous vêtir d'un équipement rétroréfléchissant en cas de circulation la nuit ou de visibilité insuffisante la journée,

- posséder une assurance responsabilité civile spécifique qui est obligatoire pour couvrir les dommages matériels ou corporels pouvant être causés à un tiers.

Votre engin doit être équipé d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore, de feux (avant et arrière) et de dispositifs réfléchissants arrières et latéraux.

Par ailleurs, vous devez respecter le code de la route (pas d'usage de téléphone portable, respect de la réglementation routière...).

Enfin précisons que le respect du code de la route (circulation sur le trottoir ou en sens interdit, usage de téléphone portable, respect de la signalisation, conduite sous l'emprise de l'alcool ou après usage de stupéfiants,...) s'applique également aux cyclistes.



PHARMACIES DE GARDE Novembre 2025



Les gardes sont organisées ainsi chaque semaine :

Nuits du lundi au jeudi (4 nuits) / Nuits du vendredi au dimanche (3 nuits) + journée du dimanche

Lu 3 PHARMACIE SILVESTRE (Domène)

☎ 04 76 77 23 08

Ve 7 PHARMACIE de FROGES

☎ 04 76 45 71 44

Lu 10 PHARMACIE de BRIGNOUD

☎ 04 76 71 40 03

Ve 14 PHARMACIE du MANIVAL (St Ismier)

☎ 04 76 52 23 42

Lu 17 PHARMACIE FERRADOU (Versoud)

☎ 04 76 77 26 39

Ve 21 PHARMACIE LUU DUC (Crolles)

☎ 04 76 08 01 59

Lu 24 PHARMACIE BELLE ETOILE (Crolles)

☎ 04 38 92 02 15

Ve 28 PHARMACIE de BERNIN

☎ 04 76 08 03 19

POUR TROUVER LA PHARMACIE DE GARDE : 🌐 WWW.SERVICEGARDES.FR